



Spécialité
**AFFAIRES EUROPÉENNES :
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS**
Secteur
AFFAIRES INTERNATIONALES

La formation « Affaires européennes : entreprises et institutions » répond à l'importance croissante des questions européennes au sein de notre société. Le processus d'intégration européenne et les transformations en matière économique, juridique et de politiques publiques qui en résultent, viennent en effet impacter un très large ensemble d'acteurs, dans les administrations comme dans les collectivités territoriales, les entreprises ou le secteur associatif. Cette formation permet d'acquérir une expertise sur ces questions qui intéressent autant le secteur public que privé.

Cette spécialité est membre du réseau « des concours européens », piloté par le Secrétariat Général aux Affaires européennes et destinée à encourager les candidatures aux métiers de la fonction publique européenne.



DÉBOUCHÉS

Les diplômés de cette formation seront aptes à exercer les fonctions suivantes :

Administrateur, chargé de mission et d'études dans les institutions européennes, et les organisations internationales / Lobbyiste / Chargé de plaidoyer / Responsable de la recherche de financements et de la gestion de projets européens / Consultant en affaires publiques / Chargé du suivi des programmes et coopérations européens / Chargé des affaires et coopérations européennes / Collaborateur d'élus / Assistant parlementaire

ENSEIGNEMENTS

Semestre 3

UE / Tronc commun pluridisciplinaire

15 ECTS

UE / Environnement politique, juridique et économique des affaires européennes

9 ECTS / 97h

UE / Lobbying et représentation des intérêts

5 ECTS / 45h

UE / Mise en œuvre des politiques européennes

6 ECTS / 50h

UE / Les entreprises en Europe

5 ECTS / 45h

Total semestre 3 : **40 ECTS**

Semestre 4

UE / Expérience professionnelle

20 ECTS

Réalisation d'un stage de fin d'études donnant lieu à la rédaction d'un mémoire

Total semestre 4 : **20 ECTS**



SAVOIR-FAIRE ACQUIS GRÂCE À LA FORMATION

Veille juridique et institutionnelle sur l'agenda européen

Élaboration et mise en œuvre de stratégies de plaidoyer et de stratégies d'influence

Recherche et montage de dossiers de financements (européens et internationaux)

Responsabilité de gestion de projets et de programmes (européens et internationaux)

Constitution et animation de réseaux de partenaires européens et internationaux

Accompagnement du travail législatif européen

Conduite de recherches et rédaction d'études



ADMISSION

La 5^e année est accessible prioritairement aux candidats ayant effectué leur 4^e année au sein du secteur de spécialisation correspondant (secteurs Affaires publiques et Affaires internationales). Les autres candidatures seront examinées au cas par cas par le service des études.



Effectif

Entre 20 et 25 étudiants par promotion.



INFORMATIONS PRATIQUES

Campus

Campus Lyon

14 avenue Berthelot, Lyon 7^e

Responsable de la formation

Cécile ROBERT

Professeure en science politique
cecile.robert@sciencespo-lyon.fr